SAINT-JOSEPH-DU-LAC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 07-2025

AVIS, est donné, que lors de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2025, le conseil municipal de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a adopté le Règlement numéro 07-2025 visant la modification du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 02-2004 (PIIA), afin de préciser les types de travaux assujettis aux dispositions du règlement pour les bâtiments agricoles.

Règlement numéro 07-2025 visant la modification du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 02-2004 (PIIA), afin de préciser les types de travaux assujettis aux dispositions du règlement pour les bâtiments agricoles est ajouté au Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 02-2004 (PIIA).

AVIS est donné, que ce règlement est déposé au bureau du directeur général au 1110, chemin Principal à Saint-Joseph-du-Lac, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Le règlement est entré en vigueur le 4 juillet 2025 lors de l'émission du certificat de conformité de la MRC de Deux-Montagnes.

DONNÉ, à Saint-Joseph-du-Lac, ce 19 aout 2025.

Stéphane Giguère
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je soussigné, Stéphane Giguère, directeur général, résidant à Saint-Eustache certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis (Avis public – Entrée en vigueur du Règlement numéro 07-2025 visant la modification du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 02-2004 (PIIA), afin de préciser les types de travaux assujettis aux dispositions du règlement pour les bâtiments agricoles en affichant une copie entre 9 h et midi, le dix-neuvième jour du mois d'aout de l'an 2025, à chacun des endroits suivants, à savoir : 1110 chemin Principal et sur le site Internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce dix-neuvième jour du mois d'aout de l'an deux-mille-vingt-cinq.

Stéphane Giguère
Directeur général